

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Arrêté du **04 OCT. 2024**

**portant nomination des membres du jury des concours externe et interne pour l'accès au corps de technicien d'art de classe normale, métiers du papier, spécialité restaurateur de papier ou de parchemins du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2024**

**La ministre de la culture,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2012-230 du 16 février 2012 modifié portant statut particulier du corps des techniciens d'art ;

Vu l'arrêté du 26 février 2014 modifié fixant les règles d'organisation générale, la nature et les programmes des épreuves des concours de recrutement dans le corps des techniciens d'art ainsi que la composition des jurys ;

Vu l'arrêté du 24 septembre 2014 modifié fixant la liste des métiers et des spécialités dans lesquels exercent les techniciens d'art ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps de technicien d'art de classe normale du ministère de la culture – métiers du papier, spécialité restaurateur de papier ou de parchemins,

**Arrête :**

## **Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Sébastien NADIRAS, conservateur en chef du patrimoine, responsable de fonds, département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, direction des fonds, archives nationales – site de Paris, est désigné en qualité de président du jury des concours externe et interne pour l'accès au corps de technicien d'art de classe normale du ministère de la culture – métiers du papier, spécialité restaurateur de papier ou de parchemins, organisé au titre de l'année 2024.

Sont nommées membres de ce jury :

- Madame Nadège DUQUEYROIX, cheffe de travaux d'art, responsable de l'atelier de restauration, département des estampes et de la photographie, bibliothèque nationale de France ;

- Madame Karine GARCIA-LAURENT, technicienne d'art de classe exceptionnelle, responsable adjointe à l'atelier montage dessins, direction des ateliers d'art et de la présentation des collections, musée du Louvre ;
- Madame Magali LAIGNEL, technicienne d'art de classe exceptionnelle, restauratrice d'arts graphiques et maquettes, département de la conservation, bibliothèque nationale de France.

## Article 2

En cas d'empêchement du président, la présidence sera assurée par Madame Nadège DUQUEYROIX, cheffe de travaux d'art, responsable de l'atelier de restauration, département des estampes et de la photographie, bibliothèque nationale de France.

## Article 3

Le secrétaire général du ministère de la culture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **04 OCT. 2024**

La ministre de la culture,  
Pour la ministre et par délégation :  
La sous-directrice du pilotage et de la stratégie,

  
Aude de MARTIN de VIVIES